

**ARRÊTÉ DEP-2025-091 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET
PLURIMÉDIA**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 12 Mars 2014 portant création du baccalauréat professionnel réalisation de produits imprimés et pluri-média ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat réalisation de produits imprimés et pluri-média pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Olivier LE HEN, enseignant

Enseignants :

Madame Aurélie VIGEON

Madame Patricia PIOVANOT

Monsieur Ludovic MARAZZATO

Monsieur Samuel GUILMARD

Professionnels :

Monsieur Gérard DURAND

Monsieur Gilles BERRANGER

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET